

VOL NOIR DE CORBEAUX SUR L'OPEN DATA FRANÇAIS

LE 2 NOVEMBRE 2012 SABINE BLANC

Regards citoyens, association pionnière sur l'Open Data en France, réagit pour *Owni* aux deux articles très relayés qui laissent augurer d'un avenir assombri pour l'ouverture des données en France. Pour elle, il s'agit d'un bad buzz non étayé. Tribune en mode décortilage des faits.



LA FRANCE
ENTR'OUVERTE

L'État a lancé son site data.gouv.fr. La France, enthousiaste, ouvre donc ses données publiques comme les États-Unis. ...

Ce mercredi, *Le Journal du Net* a publié un article intitulé "Etalab dissout, vers la fin de l'open data à la française ?" , à propos du regroupement d'Etalab, la mission gouvernementale chargée depuis 2011 de l'Open Data, avec la direction interministérielle pour la modernisation de l'action publique (DIMAP) et la direction interministérielle des systèmes d'information et de communication (DISIC).

Pour nos confrères, cette évolution "pourrait entraîner un changement de philosophie de la part de l'Etat en matière d'ouverture des données publiques", en mal. L'article en évoquait un autre à l'appui, **des Echos**, "Open data : l'Etat pourrait renoncer à la gratuité des données publiques".

Deux articles assez pessimistes, qui apparaissent peu factuels à **Regards citoyens**, association pionnière de l'Open Data en France, d'autant plus qu'ils ont été très relayés, **en particulier sur Twitter**, et qu'il a déclenché une réaction de l'UMP, qui y a vu une **occasion de taper sur la majorité**. Pour dénoncer le retour en arrière du gouvernement.

Au contraire, Regards citoyens y voient un effet de communication sans fondements :



Nous n'hésitons jamais à Regards citoyens à réagir quand des choses nous semblent alarmantes, par exemple sur les redevances que font payer certaines administrations ou les formats propriétaires d'Etalab, mais là nous avons plus le sentiment d'assister à la déferlante d'un

buzz basé sur aucun fait réellement inquiétant.

#OpenData <3 #FactChecking :



Un point de vue partagé par LiberTIC, autre historique :

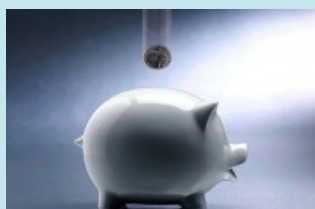


@didiergirard N'importe quoi cet article #opendata #france

— LiberTIC (@LiberTIC) Novembre 1, 2012



Point par point, Regards citoyens (RC) revient sur ce qu'il estime être des imprécisions et des spéculations, en s'appuyant en particulier sur le **texte du décret** (les gras sont de RC). Ainsi, le verbe dissoudre leur semble incorrect : "Le gouvernement a décidé de dissoudre Etalab dans la Direction interministérielle pour la modernisation de l'action publique [...]"



**L'OPEN DATA PAYANT
S'OUVRE À LA GRATUITÉ
DES DÉBATS**

**Monétiser les données
publiques : le débat a
ressurgi après l'annonce la
semaine d'une réflexion
menée dans ce sens. Un ...**

"Le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique **regroupera** l'ancienne direction générale de la modernisation de l'Etat (devenue direction interministérielle pour la modernisation de l'action publique) et la direction interministérielle des systèmes d'information et de communication (DISIC). Il prendra également en charge la coordination interministérielle de la réforme des services déconcentrés de l'Etat, ainsi que la mission chargée de faciliter la mise à disposition des données publiques (mission dite Etalab). L'ensemble, placé sous l'autorité du Premier ministre, constitue un outil cohérent pour une nouvelle approche de la réforme administrative."

"Il s'agit donc plus d'une refonte et modernisation de la DGME (anciennement juste à Bercy) dans l'esprit, interministériel, d'Etalab et de la DISIC que l'inverse", commente RC. D'autant que **le nouveau directeur est Jérôme Filippini**, ancien de la DGME mais seulement

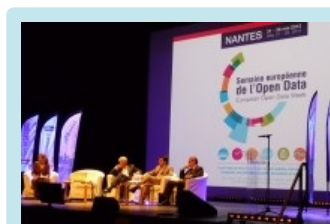
depuis trois semaines, probablement en prévision de cette réorganisation, et surtout **ancien de la DISIC**.

Autre point mis en avant par le *Journal du Net*, qui avançait : "Mais alors que la mission d'Etalab était de "rassembler" et de "mettre librement" les données publiques à disposition d'une communauté de réutilisateurs, l'ex-DGME se contentera désormais de "faciliter la mise à disposition des données publiques", stipule le décret paru au *Journal Officiel*."

Une lecture un peu rapide du décret, poursuit RC, puisque les missions restent inchangées :

"Article 2.III — Il coordonne l'action des services de l'Etat et de ses établissements publics pour faciliter la réutilisation la plus large possible de leurs informations publiques. Il administre le portail unique interministériel destiné à **rassembler et à mettre à disposition librement l'ensemble des informations publiques** de l'Etat, de ses établissements publics et, si elles le souhaitent, des collectivités territoriales et des personnes de droit public ou de droit privé chargées d'une mission de service public. Il coordonne les travaux interministériels relatifs à l'amélioration du fonctionnement des services déconcentrés de l'Etat."

Rajoutons que Jérôme Filippini a plutôt un profil data-compatible. Lors de son discours d'ouverture de l'Open World Forum, le mois dernier, le même *Journal du Net* rapportait : "Evoquant le projet data.gouv sur l'ouverture des données publiques comme première étape de la démarche, il enfonce le clou : "Le premier ministre a pris l'initiative de lancer la semaine dernière un nouveau cycle de réformes de modernisation de l'action publique", enchaîne-t-il. Or, l'une des colonnes vertébrales de ce



**OPEN DATA, UN PREMIER
BILAN FRANÇAIS**

nouveau projet est bien la participation des usagers et des agents à la construction du service public. "C'est évidemment là un premier lien qui va se dessiner entre l'Open Source et l'Open Gouvernance"

Six mois après le lancement du portail gouvernemental de libération des données publiques Etalab, de nombreuses ...

Feuille de route inchangée

Sur le passage au payant de certaines données, RC pointe **un communiqué de presse** du gouvernement relayé cette semaine par Etalab, annonçant l'inverse :



La feuille de route d'Etalab sera précisée dans les semaines qui viennent. Il s'agira de poursuivre la mise à disposition gratuite des données publiques.



Sur l'article des **Echos**, RC relève que "les informations sont au conditionnel et n'ont d'autres sources que la phrase d'Olivier Schrameck, peut-être même sortie de son contexte, Schrameck disait par ailleurs le contraire **lors d'un colloque OpenData** le lendemain" :



'La monétisation des données n'est pas la position dominante'O.Schrameck #opendata #eadmin

— fcharles (@fcharles) Octobre 17, 2012



#eadministration #opendata Olivier Schrameck, chante de #opendata cet après midi. Il voulait les faire payer hier.

— Arnaud ADAM (@ArnaudADAM) Octobre 17, 2012



Schrameck: s'agissant de l'accès il y a un choix >> gratuite qui se fonde sur une logique du retour... #opendata #eadministration

— Catherine Ertzscheid (@Cath_woman) Octobre 17, 2012



"Au final ce décret ne fait que confirmer l'engagement opendata, conclut Regards citoyens, en le réorganisant, mais c'est la seule information nouvelle depuis **la charte de déontologie** [pdf] au premier conseil des ministres du gouvernement qui annonçait déjà un engagement fort pour l'opendata."

On devrait en savoir davantage en décembre, avec **la tenue du premier comité interministériel pour la modernisation de l'action publique**. Il adoptera alors *“une feuille de route sur l'administration numérique, l'e-citoyenneté et la mise à disposition de données publiques.”*

Photo par **John Curley** [CC-byncsa]

À lire aussi cet article de LiberTIC : **Couvrez ces données que l'on ne saurait voir**